

Bulletin Confédéral des Femmes

Mensuel - AVRIL 1950

213, rue Lafayette -PARIS-X°

N° 16

Pas de tâche plus sacrée pour une mère

DEFENDRE SES PETITS

Une pensée dominera toutes nos préoccupations dans les jours qui viennent : la lutte contre la guerre qui menace. Cela signifie que PARTOUT, au travail comme chez elles, les femmes syndiquées et toutes les autres, seront celles qui véhiculeront infatigablement l'appel historique de Stockholm, dont chaque mot doit être gravé dans nos mémoires :

NOUS EXIGEONS l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations.

NOUS EXIGEONS l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction.

NOUS CONSIDERONS que le gouvernement qui, le premier, utiliserait contre n'importe quel pays l'arme atomique commettrait un crime contre l'humanité et serait traité comme criminel de guerre.

NOUS APPELONS TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTE DANS LE MONDE A SIGNER CET APPEL.

C'est en premier lieu au travail, à l'atelier, au bureau, là où la travailleuse connaît la dure exploitation patronale provoquée par la politique de préparation à la guerre, que nous aiderons, voir même que nous susciterons, la formation du Comité de la Paix dans l'entreprise, tel l'exemple des infirmières de l'hôpital de la Salpêtrière qui, la semaine dernière, rassemblaient dans leur établissement tous ceux qui, sans distinction, veulent mener l'action indispensable pour sauver la Paix.

Vaincre les hésitations, persuader celles qui écoutent les mensonges de la radio et de la presse pourries. Et tout naturellement amener sa compagne de travail, à

faire signer le bulletin de la Paix, chez elle d'abord, puis autour d'elle ensuite.

N'ayez pas de cesse, ne vous accordez aucun répit pour cette tâche urgente. Rien ne serait plus horrible, plus monstrueux que l'utilisation de l'arme atomique. A cette pensée chaque femme tremble d'effroi pour ses petits qu'elle aime et qu'elle chérit. Ayez toujours présents à l'esprit, que nous pouvons empêcher la guerre, en gagnant de nouveaux Partisans de la Paix qui deviendront à leur tour des propagandistes ardents contre la bombe.

Ces temps derniers les femmes ont montré le chemin à suivre. A BREST, les épouses des grévistes du bâtiment se sont jointes à leurs hommes dans la lutte pour les salaires. Dans le 13^e arrondissement de PARIS, les femmes sont allées trouver les métallurgistes et les cheminots des entreprises de leur quartier, leur apportant la solidarité des autres travailleurs pour

Lire la suite page 2.

Alice BRISSET,
Secrétaire de la Fédération
de l'Habillement.

SOMMAIRE

Pas de tâche plus sacrée pour une mère : Défendre ses petits !	1
Appel National pour la Journée Internationale de l'Enfance	2
Partout des Comités de la Paix	3
4 Juin 1950, journée Internationale de l'Enfance	4 et 5
Des élections qui intéressent toutes les Travailleuses et Femmes de Travailleurs	6 et 7
Rôle des militantes dans le mouvement syndical....	8

APPEL NATIONAL

POUR LA

Journée Internationale de l'Enfance

A TOUS CEUX QUI SE DEVOUENT POUR DÉFENDRE L'ENFANCE !

A TOUS LES PERES, MERES, EDUCATEURS, AMIS DE NOS ENFANTS !

Les familles françaises ont donné, en 1949, à notre pays, 865.000 enfants. Tous ces enfants pourraient vivre heureux dans notre riche et beau pays.

Malheureusement, trop d'enfants sont sous-alimentés, déficients. Trop de familles vivent entassées dans des taudis. Nos villes sont encore en ruines et on ne construit pas.

Les écoles et les centres d'apprentissage manquent. Or, 10.000 postes d'instituteurs vont être supprimés et les centres d'apprentissages sont en liquidation.

A notre jeunesse désorientée, des films et des publications ignobles offrent en exemple les gangsters et les prostituées.

Dans ce même moment, les dépenses militaires atteignent 25 % du budget, alors que 7 % seulement sont consacrés à l'Education Nationale et 1,5 % à la Santé Publique.

Et par dessus tout, un danger effroyable est suspendu au-dessus des berceaux, des maternités, des écoles, de nos foyers, c'est le danger de la guerre atomique.

N'oublions pas le terrible massacre d'Hiroshima le 6 août 1945. C'était la première bombe, elle fit 280.000 victimes sur une population de 400.000 habitants !

N'oublions pas la dernière bombe qui, à Nagasaki, a détruit 20.000 bâtiments sur 57.000.

Jamais les fauteurs de guerre n'ont eu à leur disposition des armes aussi redoutables pouvant anéantir massivement toute vie humaine, avec les bombes atomiques, les super-bombes, la guerre bactériologique.

Déjà l'indignation mondiale, après la guerre de 1914-1918 a obtenu l'interdiction des gaz de combat, acceptée par tous les pays en 1925.

Pour protéger nos berceaux, pour protéger la vie de nos enfants, nous pouvons et nous devons arrêter la menace atomique.

Notre premier devoir est de répondre à l'appel de Stockholm lancé par le Comité Mondial des Partisans de la Paix. En accord avec cet appel :

« Nous exigeons l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive des populations. Nous exigeons l'établissement d'un rigoureux contrôle international pour assurer l'application de cette mesure d'interdiction.

« Nous considérons que le Gouvernement qui, le premier, utiliserait contre n'importe quel pays l'arme atomique, commettrait, non seulement un crime de guerre, mais un crime contre l'humanité et serait à traiter comme criminel de guerre ».

Répondant à cet appel lancé dans tous les pays du monde, le 4 JUIN PROCHAIN, nous célébrerons dans nos villes et nos villages la JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE.

Pour défendre les droits sacrés de nos enfants à la vie, à la santé, à l'instruction,

Tous unis dans de larges comités de défense de l'enfance,

Signons et faisons signer l'appel demandant l'interdiction de l'arme atomique.

Réclamons la création d'écoles, de stades, de centres d'apprentissage, de cantines scolaires, de crèches, de colonies de vacances, en utilisant les crédits des dépenses militaires.

Réclamons des loisirs sains pour nos jeunes et agissons pour faire supprimer les imprimés et les films malsains.

PERES, MERES, JEUNES, EDUCATEURS, AMIS DE NOS ENFANTS, joignez-vous à nous pour affirmer le 4 JUIN prochain la volonté que nos enfants grandissent dans le bonheur et dans la Paix.

Pas de tâche plus sacrée pour une mère

Défendre ses Petits !

(Suite de la première page)

engager la lutte contre la fabrication et le transport du matériel de guerre. A OULLINS (dans le Rhône), la Commission féminine locale est intervenue vigoureusement dans la lutte contre la répression gouvernementale et patronale.

Faisons preuve partout de dévouement, nous serons entendues et suivies et l'union se réalisera comme elle s'est réalisée dans toutes les grèves pour les 3.000 fr., action qui se poursuit d'ailleurs sous les formes les plus diverses ; les femmes comprennent très bien que leur misère est due aux lourdes charges militaires que nous devons supporter. Elles comprennent aussi que l'ignoble campagne de calomnies contre la Sécurité Sociale est menée pour masquer la volonté d'un gouvernement qui veut s'emparer des milliards de francs appartenant aux assurés sociaux pour les faire passer dans le gouffre du budget de la guerre.

Soyons dominées, possédées par cette idée : que sans l'action des Combattants de la Paix dans le Monde, nous aurions peut-être déjà la guerre. Il ne faut pas faire que cela, mais il faut que cela devienne notre préoccupation essentielle.

L'organisation de la Journée Internationale de l'Enfance qui va se dérouler le 4 juin, a reçu une adhésion enthousiaste de la C.G.T. ; cette manifestation est pour nous l'occasion de franchir une nouvelle étape dans la gigantesque lutte que nous menons pour vaincre la mort en sauvant nos enfants des horreurs de la bombe.

Il n'y a pas de tâche plus sacrée. Toutes au travail pour agir contre les fauteurs de guerre.

PARTOUT DES COMITES DE LA PAIX

Au cours des travaux du Comité National de la C.G.T., un retard fut constaté dans la constitution des Comités de Défense de la Paix, dans nos entreprises.

La mise en place de ceux-ci est urgente ; il faut que chacun redouble d'efforts afin d'organiser la lutte pour défendre la paix et nos libertés si fortement compromises.

Dans ce domaine, les femmes travailleuses ne sont pas les dernières convaincues des dangers de guerre : la poursuite de celle du Viet-Nam qui sacrifie la vie de leurs petits disparus à jamais, arrachés à leur tendresse en est une preuve douloureuse.

Elles n'oublient pas les femmes, les centaines de milliers d'enfants qui ont disparu dans les camps de la mort, sous les bombardements, à l'exode, de privations, ceux que la tuberculose emmène tous les jours.

La dernière guerre a laissé 250.000 orphelins et voilà que de nouveaux massacres se préparent. 865.000 enfants ont vu le jour pour l'année 1949; ils ne demandent qu'à vivre.

Les écoles, les centres d'apprentissage manquent ; on prévoit dans l'immédiat la suppression de 10.000 postes d'instituteurs et la liquidation des centres d'apprentissage.

Mais le Gouvernement consacre 600 milliards pour la guerre alors que les crédits de la santé publique sont de l'ordre de 33 milliards seulement ; les écoles, les maternités, les crèches, les hôpitaux, les jardins d'enfants, on s'en soucie peu.

Le Gouvernement, dans sa politique d'asservissement, lock-out le personnel de nos usines pour fabriquer du matériel pour la guerre qu'il prépare ; il crée là misère et la famine dans les familles de nos braves dockers qui refusent de débarquer les armes américaines.

Il tue et sème la mort chez de pacifiques travailleurs qui réclament le droit à la vie pour leurs enfants ; les dangers de guerre se précisent chaque jour davantage et les travailleurs n'ignorent pas qu'on voudrait faire de notre pays un nouveau champ de bataille, faire de nos fils des soldats qui seraient lancés contre le pays du socialisme et les démocraties populaires.

Comment est né le Comité de la Paix

Ce sont tous ces graves problèmes qui se trouvent posés devant les travailleuses de notre pays. En ce qui concerne particulièrement les travailleuses de notre établissement, La Salpêtrière, qui eurent dernièrement l'occasion de voir deux femmes et deux hommes, militants du syndicat, sanctionnés par l'Assistance Publique pour avoir organisé la solidarité aux dockers, elles ont compris combien il était nécessaire de former immédiatement notre Comité de Défense de la Paix car une action énergique devenait urgente dans l'hôpital et dans l'arrondissement.

13^e arrondissement — centre ouvrier — où de nombreuses usines métallurgiques fabriquent du matériel de guerre, qui s'achemine par voie de fer, par les gares d'Austerlitz, Tolbiac, Masséna. D'autre part, 4 établissements hospitaliers. Il fallait se mettre tout de suite à l'ouvrage, 70 % du personnel étant féminin, le rôle des femmes était d'une grande importance.

Il faut dire que notre travail était très facilité du fait que depuis longtemps des explications avaient été données pour éclairer nos camarades de travail sur les menaces de guerre ; par discussions, matériel de propagande, édition de bulletin, réunions, etc..., nous avons commencé à faire prendre conscience aux travailleurs de la nécessité de lutter pour la Paix. Aussi, la réalisation de notre Comité ne rencontra-t-elle pas de difficultés ; des contacts furent pris immédiatement avec toutes les catégories du personnel et il faut souligner qu'en particu-

lier le corps médical nous donna tout de suite sa participation.

C'est ainsi que peu de jours après la décision, nous formions notre Comité de la Paix au cours d'une Assemblée générale de tout le personnel, tenue dans les jardins de l'établissement, la direction interdisant une telle réunion. Une commission de travail fut immédiatement constituée, ayant à charge de mettre sur pied le plan d'action.

Il se met au travail

Il fut donc décidé de s'adresser en premier lieu aux ouvriers de la S.N.E.C.M.A. (qui n'étaient pas encore lock-outés), par tracts et prises de paroles à l'entrée de l'usine, 3.000 tracts furent distribués, assurant les ouvriers que tout le personnel de l'hôpital était à leurs côtés pour entreprendre la lutte afin d'arrêter la fabrication du matériel de guerre, afin d'imposer des fabrications de paix, qui leur assureraient du travail et de meilleurs salaires.

Cette première manifestation rencontra un grand succès auprès des travailleurs, hommes, femmes, jeunes et vieux, et des camarades de l'usine se chargèrent à leur tour de faire une distribution à l'intérieur ; d'ailleurs, ils prirent immédiatement la décision de brûler devant nous le Figaro-Nazi ; toute cette action fut organisée avec le concours du Conseil communal du 13^e arrondissement, avec lequel notre Comité de la Paix s'était naturellement mis en contact.

Ayant assuré nos camarades de la S.N.E.C.M.A. de leur apporter toute notre aide, faisant face à nos engagements, nous avons constitué une commission de solidarité composée de 16 membres, 8 femmes adhérentes à la C.G.T., 8 adhérentes à F.O. ; c'est ainsi que la collecte organisée dans l'établissement rapporta 15.000 francs qui furent remis aux travailleurs de la S.N.E.C.M.A.

Une action du même ordre fut entreprise auprès des cheminots de Masséna contre la manutention et le transport du matériel de guerre, qui à son tour rencontra la sympathie des travailleurs auxquels nous nous adressons.

L'action s'étend

Ces premières manifestations de l'activité de notre jeune Comité de la Paix ne tardèrent pas à avoir d'autres répercussions. Ayant appris que des bombes V2 étaient entreposées dans les environs, 3 prises de paroles furent organisées auprès du personnel et immédiatement une large délégation de femmes alla manifester, malgré les forces de police présentes, son indignation de voir de tels engins en plein quartier ouvrier du 13^e.

Afin de populariser ces différentes actions et de montrer ainsi le rôle important de notre Comité de la Paix, nous faisons sortir un bulletin d'information des Combattants de la Paix pour l'établissement. Nous sommes sûrs que cela contribuera à amener encore de nouveaux combattants de la Paix pour participer à l'action de notre Comité.

La Campagne de signatures est commencée

Ces résultats nous ont démontré combien les femmes étaient sensibles sur ce problème de la Paix, et maintenant c'est dans l'enthousiasme que nous partons dans la grande bataille pour l'interdiction de l'arme atomique. Partout où n'existe encore aucun Comité de la Paix, cette grande campagne organisée méthodiquement pour faire signer par tous les travailleurs l'appel de Stockholm sera la meilleure base pour les constituer. Car la lutte pour la Paix ne doit pas être une action isolée, mais un travail incessant, entraînant chaque jour de nouveaux combattants. C'est cela qu'il faut comprendre, c'est dans cet esprit que nous allons tout de suite commencer la préparation de la Journée Internationale de l'Enfance du 4 Juin ; c'est ainsi que nous en ferons une grande victoire dans la bataille de la Paix, pour le droit à la vie de nos enfants.

Suzanne NEIGE,

de la Commission Féminine de la R. P.

Journée Internationale

Assurer le succès en France de la Journée Internationale de l'Enfance

Le crime d'Oradour qui souleva le monde d'indignation ne pourra jamais être effacé. Dans une église, des enfants ont été assassinés, brûlés vifs. Et toujours leurs cris d'effroi, leurs hurlements de douleur retentiront dans le cœur des mères de France.

Car l'enfance est sacrée dans nos foyers. Le père, la mère travaillent, suent, luttent pour eux, les gosses. Et lorsque ceux-ci ont à leur tour une progéniture, alors le grand-père et la grand-mère accentuent encore leur dévouement.

L'on accueille le petit de la voisine malade, l'on recueille souvent l'orphelin.

Dans les luttes ouvrières, pour soutenir le moral des grévistes, c'est aux gosses que va, en premier, la solidarité des travailleurs. La grève des mineurs de 1948 en est un vivant exemple. A Montrouge, des femmes pleuraient parce que leur filleul n'arrivait pas assez vite alors que tout était prêt pour l'accueillir, pour qu'il soit heureux pendant que son père était au combat.

Des médecins, des personnalités, des commerçants, des paysans, des familles de toutes opinions attendaient « leur » enfant.

Préparons la journée dans la plus large union

Oui, spontanément, l'on se donne la main pour que vivent heureux les enfants, et l'union la plus large doit nous guider pour les sauver du péril de la guerre atomique qui serait un monstrueux et immense Oradour, et pour nous engager résolument à la construction de leur avenir.

Point n'est besoin de connaître si notre camarade de travail ou si notre voisine a des opinions différentes des nôtres.

Il suffit de parler de l'enfant et de ses droits à la vie, à la santé, à l'instruction, de trouver pour lui et pour elle les mots du cœur qui persuadent et préparer avec lui et avec elle la journée internationale de l'enfance du 4 juin.

A L'ENTREPRISE

Toutes les Commissions Féminines, toutes les travailleuses doivent se mobiliser pour assurer un plein succès à cette journée.

L'appel du Comité National doit être diffusé rapidement dans toutes les entreprises. Reproduisez-le par tracts, dans la presse ; lisez-le à la cantine, dans l'atelier, le bureau, la ferme. Toutes les travailleuses doivent le connaître et l'approuver.

Nos militantes placeront au premier plan la défense du droit à la vie des enfants en organisant la campagne pour l'interdiction absolue de l'arme atomique.

Dans l'union

Chaque maman ira trouver une autre maman pour l'entraîner à ses côtés dans cette grande campagne. Hardiment nous irons vers nos sœurs chrétiennes, vers celles qui nous ont quitté pour F.O., vers celles qui restent isolées, inorganisées et qui sont si nombreuses dans nos entreprises et nos ateliers. Qu'importe que nos idées ne soient pas exactement les mêmes, si quelques paroles un peu vives ont été échangées entre nous

Les enfants ne peuvent défendre leurs droits ! Oui, cette tâche nous revient plus particulièrement à nous, femmes et mères, nous qui les aimons si tendrement ; c'est à nous avec nos compagnons, de les protéger, de lutter pour qu'ils connaissent la joie de vivre.

En novembre dernier, le Conseil de la F.D.I.F. qui se tenait à Moscou, envisageait la nécessité de réaliser la Journée Internationale de l'Enfance, face aux graves dangers de guerre qui menacent l'avenir même de nos enfants.

Le 15 avril, un appel ardent fut lancé à travers le monde par la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique, la Fédération Internationale Syndicale de l'Enseignement représentant la F.S.M., l'Union Internationale des Etudiants, l'Organisation des Journalistes et l'Association Internationale des Juristes. Au bas de cet appel s'ajoutaient les noms des personnalités les plus éminentes de tous les pays, pour mener cette campagne : défendre le droit à la vie, à la santé, à l'instruction de l'enfance et s'opposer au plus grand danger qui les menace : L'ARME ATOMIQUE.



Défendre le droit à la vie de nos enfants, c'est pour nous toutes mener campagne avec force contre l'utilisation de cette arme d'épouvante dont la menace reste suspendue sur nos berceaux.

Défendre le droit à la vie de nos enfants, c'est organiser le vote tout de suite pour que non seulement toutes les travailleuses, mais tout le personnel de l'entreprise ou de l'atelier, sans aucune exclusive, puissent s'exprimer et joindre ses bulletins de vote contre l'utilisation de l'arme atomique.

Le dimanche 4 juin, avec tous les parents, avec les éducateurs, des délégations iront porter les bulletins en masses aux Pouvoirs Publics qui, devant cette large et puissante protestation populaire, seront obligés de se prononcer sur l'Appel du Comité Mondial des Partisans de la Paix lancé à Stockholm et de s'engager à désigner comme criminel de guerre, le gouvernement qui utilisera le premier cette arme d'extermination massive. C'est un engagement important et déterminant.

dans le passé ; il s'agit d'une chose trop grave ; il s'agit de la vie de ce que nous avons de plus cher ; que pèse le reste à côté de cela ?

100 % de signature

Parce que nous sommes des mamans, parce que nous sommes des femmes, nous irons vers toutes les autres mamans, vers toutes les autres femmes et elles nous comprendront. Pas une femme ne peut refuser de signer l'appel de Stockholm ; et non seulement elles le signeront, mais elles iront trouver leurs compagnons de travail, ouvriers, employés, cadres, techniciens, ingénieurs, directeur ; l'objectif : 100 % de signatures. Si on rencontre quelques difficultés auprès de certains, ne pas hésiter à y retourner, une fois, deux fois si c'est nécessaire ; et nous savons bien que quand les femmes se sont fixées un objectif, elles s'acharnent à le réaliser. Les exemples dont nous avons reçu des nouvelles prouvent que cela est très possible. Et c'est pourquoi nous le ferons.

De l'initiative

Que les questions matérielles n'arrêtent aucune d'entre

1950

Comité National de l'Enfance

Et ainsi seront démasqués ceux qui se refuseraient à tenir compte de la volonté clairement exprimée par tout un peuple dont ils sont les élus.

A peine lancée, la campagne est populaire et les fauteurs de guerre ressentent déjà le besoin d'essayer de se blanchir et de faire une grande propagande « pour la vérité sur la paix ».

Cela veut dire, chères amies, que si nous savons mobiliser et convaincre nos militantes, convaincre chaque femme, chaque travailleuse pour nous aider dans cette action : nous imposerons l'interdiction de l'arme atomique.

Cela veut dire aussi que nous devons mener notre campagne sur nos mots d'ordre qui sont précis : le droit à la vie, le droit à la santé, le droit à l'instruction, ceci dans l'esprit le plus large, sans écarter personne.

Nous réclamerons la diminution des crédits militaires au bénéfice de la santé de nos enfants ; le maintien des crédits alloués à l'instruction publique en demandant que la mesure visant à supprimer 10.000 postes d'instituteurs, de répétiteurs, de professeurs des Ecoles Techniques, soit reportée. Les vingt milliards nécessaires à l'enseignement de nos enfants doivent être sauvegardés dans l'intérêt national.

Nous demanderons la construction des classes qui manquent dans tout notre pays ; la situation va devenir encore plus grave si les écoles ne sont pas construites rapidement.

Nous demanderons la suppression des taxes qui, en s'ajoutant aux prix déjà si élevés de tous les produits, aggravent la misère des travailleurs pour aller s'engouffrer par milliards et milliards dans le monstrueux budget de guerre. Le droit à la vie, le droit à la santé, c'est aussi pour les mamans, la possibilité de nourrir leurs petits enfants.

Dans la seule année 1949, près de 900.000 bébés sont nés dans notre pays ; nous ne le regrettons pas, bien au contraire, nos enfants sont notre joie et c'est pour eux que nous réaliserons une grande journée internationale de l'Enfance.

Soyons les meilleures et les plus ardentes dans cette bataille pour la vie.

En ce dimanche 4 juin, rassemblons des milliers et des milliers d'enfants et que monte de partout cette volonté de vivre en paix.

nous ; ayons de l'initiative ; si le syndicat, l'U.D., les Combattants de la Paix ne nous ont pas procuré de bulletin, s'ils n'en ont plus, cela n'est rien ; à la ronéo, à la main, on peut recevoir le texte (vous le trouverez en première page) ; si même cela n'est pas possible, faisons un cahier avec le texte en tête où tout le monde pourra ensuite signer. L'essentiel, c'est de s'y mettre sans plus attendre et de ne pas perdre de vue que cette campagne doit permettre la réalisation de la plus large union. Sans attendre, faites connaître au Conseil Communal local, à l'Union Départementale et la Fédération les résultats obtenus.

Sans oublier nos revendications

Tout en menant de toutes nos forces cette campagne pour le droit à la vie de nos enfants, nous exigerons la satisfaction de nos revendications :

- revalorisation des salaires et fixation du minimum vital
- indemnité pour les vacances enfantines, en plus de la prime de vacances.
- treizième mois d'allocations familiales.

— une journée payée pour les mères à l'occasion de la Journée Internationale de l'Enfance.

— nous mènerons campagne pour la défense et l'amélioration de la Sécurité Sociale.

Nous dénoncerons la misère qu'engendre le chômage, les privations pour les enfants, les taudis, les villes de baraquement, les jeunes sans métier et sans emploi.

Nous dénoncerons la démagogie d'un gouvernement qui prétend fêter les mères, alors qu'il prépare la guerre, fait tuer de jeunes Français au Viet-Nam, et assassiner les ouvriers qui réclament du pain pour leurs enfants. Nous dénoncerons le paternalisme des patrons qui offrent aux mamans quelques gateaux secs assaisonnés de bonnes paroles, tandis qu'ils leur refusent le minimum vital.

PARTICIPER AUX COMITES LOCAUX

Toutes les organisations démocratiques et syndicales, des personnalités ont répondu à l'appel du Comité National pour la préparation de la Journée Internationale de l'Enfance.

Dans les villes, les quartiers, les villages des Comités locaux vont se former.

L'entreprise doit y participer, voire en prendre l'initiative.

Toutes les personnalités religieuses et laïques, les éducateurs, les élus, les habitants devront être appelés à se prononcer sur la défense du droit à la vie des enfants et à signer l'appel de Stockholm.

Des cahiers de revendications des pétitions réclamant la création d'écoles, de classes, de postes d'instituteurs, d'écoles d'apprentissage, de cantines, de colonies de vacances, de jardins d'enfants, de crèches, de logements, de dispensaires, etc... exprimeront la volonté de toutes les mamans et de tous les papas de défendre le droit à l'instruction et à la santé de leurs enfants.

Il serait bien que les travailleuses de nos villes sinistrées suggèrent à leurs Comités locaux d'entrer en liaison avec les Comités de villes non sinistrées, afin que les images de la guerre jugées subversives par le Gouvernement soient connues de la France entière.

JOURNEE DU 4 JUIN

Dans l'union, nous allons préparer cette grande journée qui doit avoir un retentissement considérable.

Partout et à tous l'appel de Stockholm aura été remis et déjà recueilli. De larges comités de parrainage seront formés pour recueillir les milliers et les milliers de bulletins qui exigeront l'interdiction de l'arme atomique et dénonceront comme criminel de guerre le Gouvernement qui le premier en ferait usage.

Des rassemblements d'enfants des écoles, de tous les enfants des patronages laïques et religieux, des organisations de jeunes auront lieu dans les villes et les villages. Des fêtes enfantines seront organisées.

A Paris et dans les grandes villes ce sont de puissantes manifestations qui se dérouleront. Et partout nous prendrons la parole pour dénoncer le danger atomique, pour appeler les partisans de la paix à signer en masse l'appel de Stockholm.

Et dans les Préfectures, dans les mairies, des délégations remettront les cahiers de revendications sur le droit à la vie, à l'instruction et à la santé de nos enfants.

Pour la réussite du 4 juin, pas un instant à perdre. Toutes au travail.

Des Elections qui intéressent ET FEMMES DE

Le 8 Juin : Elections aux Caisses de Sécurité Sociale

Dans les foyers des travailleurs qui ont déjà tant de mal à « boucler » leur maigre budget, la maladie est une hantise. Aux tracasseries morales, à la lutte contre le mal, s'ajoutent les difficultés financières créées par le montant de la visite du médecin, les frais pharmaceutiques, voire même chirurgicaux.

La Sécurité Sociale, cette grande conquête de la classe ouvrière, pour but de permettre aux assurés de se soigner, prévenir les maladies, ne pas craindre une vieillesse misérable.

Mais la réaction, le gouvernement, attaquent la Sécurité Sociale. Cette œuvre de progrès social indéfectible se trouve en effet directement menacée par la politique de guerre de nos gouvernants.

On ne peut en effet dépenser toujours plus de centaines de milliards pour la guerre et faire un effort financier pour les œuvres de vie, de santé, de sécurité du lendemain, que représente la Sécurité Sociale.

C'est pourquoi gouvernants et patronat voudraient réduire nos droits. C'est pourquoi ils sabotent le fonctionnement des Caisses, ils les ont bureaucratées et nous ont contraints à de longues attentes.

Les remboursements de frais sont insuffisants et les assurés sont avec juste raison mécontents.

C'est pour répondre aux besoins

de 20 millions de Français et Françaises, c'est-à-dire des assurés et leurs familles, que la C.G.T. a élaboré un programme de réforme, dont nous donnons ci-dessous les points principaux.

1° **Gratuité complète des soins médicaux et pharmaceutiques.**

et la suppression de toute avance au médecin, pharmacien, et au dentiste, sans aucune exception.

Cette revendication est tellement justifiée que personne n'a pu, jusqu'à ce jour, se dresser et argumenter contre elle.

Les adversaires, car il y en a quand même, sont dans l'obligation de se contenter de discuter sur les possibilités de réalisation.

DEMAGOGIE, disent les uns.

SOUHAITABLE, MAIS IRREALISABLE, disent les autres.

POURQUOI LA GRATUITE DES SOINS NE SERAIT-ELLE PAS POSSIBLE EN FRANCE, puisqu'elle est réalisée ailleurs, dans d'autres pays?

Précisons que la gratuité des soins est appliquée en Hollande, en Nouvelle Zélande et de l'autre côté de la Manche.

Depuis 30 ans, elle est réalisée en Union Soviétique. Elle l'est également dans les pays de démocratie.

Mieux encore, sans sortir de France, rappelons que la gratuité des soins est appliquée pour les acci-

dents du travail, dans l'assurance maternité, longue maladie, invalidité et pour les mineurs dans leur régime spécial.

Pourquoi ce qui est possible et existe en France pour les accidents du travail ne le serait-il pas pour la maladie ?

2° **60.000 francs par an d'allocation aux vieux travailleurs.**

et ce, sans abattement de zone, et relèvement des pensions.

Age de la retraite : 60 ans.

55 ans pour les femmes et les travailleurs exerçant un métier pénible ou insalubre.

Indiquons que la retraite à 55 ans est une des revendications exprimées à la Conférence des Femmes à Genève les 19 et 20 novembre dernier.

3° **L'élimination des patrons des Conseils d'Administration des Caisses.**

Les milliards de la Sécurité Sociale appartiennent aux assurés, c'est donc à eux seuls de les gérer.

4° **L'amélioration des prestations accident de travail.**

en assurant la répartition intégrale des accidents du travail et la reconnaissance de certaines maladies professionnelles jusqu'à présent non reconnues.

Allocations Familiales

La C.G.T. considère que des salaires décentes doivent garantir la vie des travailleurs et de leurs familles, elle lutte donc pour leur augmentation. Cependant, étant donné le niveau actuel des salaires, les allocations familiales constituent un élément important du pouvoir d'achat. C'est pourquoi nous demandons des améliorations du régime actuel et en particulier :

1° **L'octroi d'un mois supplémentaire d'allocations pour le premier trimestre 1950, dans l'attente de leur revalorisation.**

2° **Le rétablissement du salai-**

re unique pour les enfants de plus de 10 ans.

En ce qui concerne l'allocation-logement qui remplace ce salaire unique, la C.G.T. demande que son financement ne soit pas assuré par une diminution des ressources aux familles, mais par un prélèvement sur le budget de guerre.

3° **Abrogation de la circulaire 99 S.S.**

qui prévoit la suppression des prestations familiales aux enfants ayant manqué l'école plus de quatre demi-journées par mois (Voir Bulletin Confédéral des Femmes n° 10).

4° **Augmentation des allocations.**

par le calcul de celles-ci sur un salaire de base de 15.000 francs au lieu de 12.000 francs actuellement en attendant qu'il soit porté à 225 fois le salaire de base du manœuvre de la métallurgie.

5° **Modification du régime de répartition des allocations.**

a) Le remplacement de l'allocation de salaire-unique par une « allocation complémentaire » attribuée à toutes les mères de famille, qu'elles travaillent ou non ;

b) Attribution des allocations familiales à partir du premier enfant ;

toutes les Travailleuses

TRAVAILLEURS

c) Taux des allocations familiales:

- 30 % du salaire de base par enfant à charge, plus
- 10 % d'allocation complémentaire pour la mère de famille par enfant à charge (avec plafond de 50 % pour cinq enfants).

Cette allocation est une juste compensation du travail accompli par la mère travailleuse ; car, pour cette dernière, le soin des enfants et du ménage en plus de la journée de travail équivaut, en fait, à une double journée, ce qui lui permettrait, par l'amélioration du budget familial, une réparation plus complète de ses forces.

d) Modification dans l'attribution des primes de maternité :

- Suppression des délais d'âge, de durée de mariage ou de durée entre les naissances des enfants : allocation de maternité doit être versée à l'occasion de toute naissance.

6° Politique sociale des Caisses.

Politique de réalisations sociales collectives en faveur de la santé, de l'enfance, de la famille et des mères de famille ; dispensaires, préventorium, crèches, pouponnières, garderies, colonies de vacances, maisons familiales de vacances, centres de lessivage, raccommodage, etc...

Assurons le succès des listes C. G. T. et n'oublions pas le recrutement

C'est sur la base de ce programme que se présenteront le 8 juin les candidats de la C.G.T. aux élections des Conseils d'Administration des Caisses primaires de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

Les travailleuses se doivent d'être les meilleures propagandistes de ce programme et d'assurer un succès éclatant à nos candidats.

Les femmes sont particulièrement

sensibles à ces questions sociales, c'est pourquoi en popularisant nos revendications nous pourrions également RECRUTER DE NOMBREUSES TRAVAILLEUSES A LA C.G.T. au cours de la campagne électorale. Un bulletin d'adhésion spécial est édité par le Bureau Confédéral à cette occasion. Par centaines et par milliers, appelons les femmes à adhérer, à renforcer les rangs de notre grande et belle organisation.

Quelques conseils pratiques

La préparation des élections à la Sécurité Sociale ne saurait être un travail de spécialistes. Nos commissions féminines et toutes nos militantes dans les syndicats ont un rôle important à jouer.

En premier lieu dans la popularisation du programme auprès de toutes les travailleuses.

Pour cela, nos camarades doivent discuter avec leurs compagnes de travail, organiser des réunions dans les entreprises, à proximité de celles-ci, y prendront la parole. Une brochure d'Henri Reynaud, Secrétaire de la C.G.T., Président démissionnaire de la Fédération Nationale des Organismes de Sécurité Sociale, a été éditée. Réclamez-la au siège de votre Union Départementale qui doit vous en fournir gratuitement.

En ce qui concerne le vote proprement dit, cette fois, ce n'est pas à l'entreprise qu'il a lieu, mais à proximité de celle-ci.

Veillez à ce que les lieux de vote soient effectivement peu éloignés de l'entreprise. Le temps nécessaire pour voter est payé comme temps de travail par l'employeur.

Du 1^{er} au 15 mai, chaque électeur pourra vérifier à la Mairie de son lieu de travail s'il a été porté sur les listes électorales.

Il ne doit pas y avoir une seule abstention.

De notre travail dépend le succès des listes C.G.T. et par là même l'amélioration de la Sécurité Sociale.

NOS BÉBÉS ONT FAIM

Alors que des millions d'êtres humains à travers le monde meurent de faim, les Etats-Unis enregistrent une crise de « surproduction » ! a dit, dans son intervention au Comité Exécutif de la F.D.I.F., Betty Millard, déléguée des Etats-Unis. L'ordre est intimé aux paysans de laisser une partie de leurs terres en friche ; des quantités de pommes de terre sont teintées de bleu afin d'être rendues impropres à la consommation humaine. Dans la fertile Californie, des milliers d'ouvriers agricoles sont sans travail. Au cours des seuls mois de novembre et décembre derniers, 39 bébés de travailleurs sont morts faute de nourriture. Les ouvriers agricoles ont manifesté : ils portaient des pancartes où on lisait :

« Les pourceaux mangent des pommes de terre, tandis que nos bébés ont faim ».

Des surplus invendables d'une valeur de plusieurs

millions de dollars sont stockés, en partie dans des hangars, en partie dans des écoles.

Ainsi, les enfants américains ne pourront pas aller à l'école, afin que ces céréales qu'ils n'auront pas le droit de manger, soient dévorés par les vers.

Les dirigeants gouvernementaux souhaitent publiquement la sécheresse. Quelle est l'explication du Gouvernement ? La version est de présenter ce formidable gaspillage de vivre comme un stockage en prévision de la guerre, car en vérité, il ne voit pas d'autres moyens que la guerre pour sortir des contradictions de la « libre entreprise ».

Mais aujourd'hui, cette solution se heurte de plus en plus à l'opposition du peuple américain. La décision du Président Truman de faire fabriquer la bombe à hydrogène a produit un effet contraire à ce qu'il pensait. Cette décision a soulevé une vague d'horreur et de protestation parmi toute la nation.

Rôle des Militantes

dans le mouvement syndical

Chacun est d'accord pour considérer l'importance du travail parmi les femmes travailleuses.

Chacun est encore d'accord pour penser que nul n'est plus qualifié pour ce travail qu'une femme.

Des expériences ont été tentées dont les résultats ont été plus ou moins concluants.

Partant de là, bon nombre de militants arrivent à se convaincre qu'il est très difficile de faire quelque chose avec les femmes, d'autres pensent que le travail parmi les femmes n'est pas l'affaire d'un ou d'une camarade, mais celui de tout le monde dans un syndicat ou dans une Fédération. C'est d'ailleurs ainsi qu'on en arrive, et pas seulement pour le travail des femmes, à ce que chacun soit responsable de tout et de rien.

Il faut bien constater qu'aucune de ces formules ne correspond aux besoins et aux possibilités, puisque nous n'avons pas avancé dans ce domaine.

C'est vrai en tout cas que pour bien militer parmi les femmes, pour bien poser les problèmes devant elles, il faut vivre et éprouver les difficultés des femmes qui travaillent, connaître leurs aspirations.

C'est vrai aussi que des Fédérations, des Unions Départementales, de gros syndicats ont fait désigner à la direction de la Fédération, de l'U.D. et du gros syndicat une militante femme et nos camarades ont cru qu'ils avaient réglé le problème.

C'est bien que des femmes parviennent aux directions des différents organismes de la C.G.T., mais si elles n'y ont pas un rôle nettement défini, nous continuerons à prétiner et nous continuerons à constater des difficultés.

*

Une femme est une militante comme tous les autres, elle n'a pas une capacité de travail plus grande que celle des hommes.

Pourtant que se passe-t-il en réalité ?

Olga TOURNADE l'a défini au C.C.N. des 13 et 14 avril : « les femmes, lorsqu'elles sont parvenues à une direction syndicale, ont les mêmes responsabilités que leurs camarades, plus celle du travail parmi les femmes ».

Elles s'occupent de tous les problèmes et en définitive elles ne vont au fond d'aucun. On peut même ajouter que parmi ces nombreux problèmes, c'est celui des femmes qui est le plus négligé.

Il faut donc redresser ces mauvaises méthodes de travail et la première chose à mettre en pratique, c'est de faciliter la tâche de la femme qui milite, ne pas l'écraser de travail ainsi que cela se passe trop souvent.

Nous comprenons le sentiment des camarades qui agissent ainsi. Ils ont réussi à détecter une militante dévouée, courageuse, ils en sont fiers et ils voudraient que cette militante soit partout. Aussi on la désigne dans toutes les délégations, dans beaucoup de réunions.

Mais il faut que ces camarades comprennent qu'ils font erreur, car leur militante, obligée de s'occuper de trop de choses, ne fera pas du bon travail et surtout elle n'aura pas le temps suffisant d'accomplir en profondeur la tâche pour laquelle elle a été désignée, alors qu'elle doit pouvoir se consacrer véritablement

au travail parmi les femmes, tout en se documentant sur tous les problèmes afin de ne pas devenir la spécialiste d'un seul.

D'ailleurs pour parler aux femmes il ne s'agit pas de ne voir qu'une ou deux questions, ce sont toutes les questions qui les intéressent de la plus importante à la plus secondaire.

Il serait faux de croire que les femmes ne sont intéressées que par leurs petites difficultés personnelles, au travail ou à la maison ; qu'elles ne savent comprendre qu'un langage se rapportant à leurs salaires ou à leur travail.

Dans le moment présent elles sont suspendues au problème de la Paix, ce sont elles qu'on mobilise le plus facilement sur ce point et c'est naturel. Elles sont inquiètes pour la sécurité et l'avenir de leurs enfants et elles sont prêtes à se battre comme des lions pour les protéger.

Qu'on leur parle de la Sécurité Sociale et de ce qu'elle représente, comment on pourrait l'améliorer et elles sont prêtes à agir pour la défendre.

Tous les problèmes, à condition qu'on leur en parle, sont susceptibles de les intéresser au plus haut point, y compris les Comités d'entreprise où elles ont de nombreuses représentantes et où elles ont justement un rôle considérable à remplir.

*

Une responsable parmi les femmes doit être le porte-drapeau des femmes qui travaillent dans une Fédération déterminée, dans une Union Départementale, dans un syndicat. Elle doit être connue et aimée des travailleuses et savoir se porter à leur niveau.

Ces dernières doivent savoir qu'une femme les représente dans leur organisation, elles doivent en être fières et sentir toute l'aide que cela leur apporte.

La militante doit avoir comme tâche essentielle de se pencher sur la dure vie des femmes, sur leurs revendications.

Elle doit être partout où les femmes luttent, pour leur montrer les perspectives, leur faire prendre conscience de leur force, leur donner confiance.

Une grande grève se déclenche ? alors la militante doit être là : réunir les femmes, en profiter pour leur parler de la C.G.T., amener les inorganisées (et elles sont si nombreuses) au syndicat.

Son souci doit être de trouver d'autres militantes pour renforcer le potentiel militant de notre grande C.G.T. Elles doivent connaître les femmes les plus actives de l'organisation où elle milite, les aider, les suivre, ainsi que l'a décidé la Commission Féminine de l'Hérault qui a, en effet, pris la décision de prendre contact avec toutes les femmes, syndiquées ou non, qui se distinguent dans l'action.

Plus nous aurons de militantes et plus nous aurons de possibilités pour développer nos organisations, pour élever le niveau de compréhension et de lutte de toutes ces femmes qui sont environ 4 millions dans la production.

En un mot, le rôle de chaque militante c'est de créer les conditions pour faire venir au syndicat cette masse de travailleuses inorganisées et leur faire prendre une part active à la lutte pour la Paix et les revendications.